

## Communiqué de presse

01/01/2024

## Les Conseils communautaires en 2024

Le Conseil communautaire est l'instance décisionnelle de l'EPCI des Portes d'Ariège Pyrénées. Il permet de réunir les 70 élus titulaires environ 1 fois tous les deux mois pour statuer sur les actualités de la collectivité. Il a été décidé, depuis la mandature d'Alain Rochet, d'organiser ces instances à rythme régulier sur l'ensemble du territoire de la CCPAP. Tout citoyen est libre de pouvoir, s'il le souhaite, y assister ainsi que le presse.

JEUDI 8 FÉVRIER 2024 à 17 heures à la salle Aragon à Saint-Jean-du-Falga

JEUDI 21 MARS 2024 à 17 heures à la salle Fébus à Mazères.

JEUDI 11 AVRIL 2024 à 17 heures à la salle Fernan à Pamiers

JEUDI 27 JUIN 2024 à 17 heures dans la salle La Tour-Lasserre à La Tour-du-Crieu

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 à 17 heures dans la salle des fêtes des Pujols

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 à 17 heures dans la salle Fernan de Pamiers

JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024 à 17 heures à la halle - 3 Grand'Rue à Saverdun